

Communiqué de presse

Confirmation par le CIRDI de la décision arbitrale rendue en faveur de Sodexo dans le cadre de son activité Services Avantages et Récompenses en Hongrie

Paris, le 24 mai 2021

Le 7 mai 2021, le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) a confirmé la décision arbitrale, favorable à Sodexo, qui avait été rendue le 28 janvier 2019 dans le cadre de la procédure qui l'opposait à l'Etat hongrois depuis 2014 à la suite de changements législatifs et réglementaires intervenus en Hongrie sur le marché des titres-restaurant et titres-alimentation.

Cette décision arbitrale, qui ordonnait le versement par l'Etat hongrois d'une indemnité de 73 millions d'euros et des intérêts courus depuis le 31 décembre 2011 au bénéfice de Sodexo, avait fait l'objet d'un recours en annulation par l'Etat hongrois le 27 mai 2019. La décision du comité CIRDI de rejeter celui-ci a pour effet de rendre finale et définitive la décision arbitrale rendue en faveur de Sodexo en janvier 2019, [communiquée par le Groupe le 4 février 2019](#).

Sodexo salue cette ultime décision arbitrale qui confirme, en vertu du droit international, l'obligation pour l'Etat hongrois de l'indemniser et continuera à mettre tout en œuvre pour en obtenir l'exécution.

À propos de Sodexo

Créé en 1966 à Marseille par Pierre Bellon, Sodexo est le leader mondial des services pour améliorer la Qualité de Vie, facteur essentiel de performance des individus et des organisations. Présent dans 64 pays, Sodexo sert chaque jour 100 millions de consommateurs avec une offre unique de Services sur Site, de Services Avantages & Récompenses et de Services aux Particuliers et à Domicile. Sodexo propose à ses clients une offre intégrée de services, fruit de plus de 50 ans d'expérience : de la restauration à l'accueil, la propreté, l'entretien et la maintenance technique des matériels et des installations, des services et des programmes stimulant l'engagement des collaborateurs aux solutions simplifiant et optimisant la gestion des déplacements et des frais professionnels, jusqu'aux services d'aide à domicile, de crèches et de conciergerie. La réussite et la performance de Sodexo reposent sur son indépendance, son modèle économique durable, ainsi que sur sa capacité à assurer le développement et l'engagement de ses 420 000 collaborateurs à travers le monde.

Sodexo est membre des indices CAC Next 20, CAC 40 ESG, FTSE 4 Good et DJSI.

Chiffres clés

- 19,3 milliards** d'euros de chiffre d'affaires consolidé en 2019-2020
- 420 000** employés au 31 août 2020
- Premier** employeur privé basé en France dans le monde
- 64** pays
- 100 millions** de consommateurs chaque jour
- 12,1 milliards** d'euros de capitalisation boursière (au 31 mars 2021)

Contacts

Analystes et Investisseurs	Médias
Virginia JEANSON Tél. : +33 1 57 75 80 56 virginia.jeanson@sodexo.com	Mathieu SCARAVETTI Tél. : +33 6 28 62 21 91 mathieu.scaravetti@sodexo.com